



RÈGLEMENT (English version: see page 3)

8^e FÊTE DE L'ESTAMPE : autour du 26 mai 2020

Inscriptions en ligne **jusqu'au 5 avril 2020** pour figurer sur le programme

La Fête de l'estampe : un rendez-vous annuel créé par Manifestampe

Depuis 2013, **Manifestampe, fédération nationale de l'estampe**, organise annuellement la Fête de l'estampe. En mai 2020 aura lieu la 8^e édition. Devenue au fil des années un succès, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. La Fête de l'estampe permet à un large public de découvrir dans une ambiance chaleureuse la richesse de ce moyen d'expression qui comprend la gravure, la lithographie, la sérigraphie ou encore les procédés numériques. Des expositions, portes ouvertes d'ateliers, des stages, démonstrations, cours, conférences, performances, ventes aux enchères, kakémonos géants, etc. sont organisés dans toute la France et même au-delà, en Europe, le jour de la Fête de l'estampe, le 26 mai 2020.

Où faire la Fête de l'estampe ?

Partout : dans des ateliers, dans des galeries d'art, dans la rue, dans des bibliothèques, des parcs et jardins, des musées, des écoles, en ville ou à la campagne, dans des lieux prestigieux ou insolites. Toutes les initiatives sont possibles. Partout en France... et même en Europe !

Quand faire cette fête ?

Le mardi 26 mai 2020, bien entendu. Les événements prévus peuvent commencer avant et se terminer après le 26. Dans la mesure du possible l'événement annoncé doit être ouvert au public le 26 mai 2020. **Toutefois il est possible d'inscrire toute manifestation qui sera ouverte au moins une journée entre le 15 et le 31 mai.**

Qui peut participer ?

La Fête de l'estampe est **ouverte à tous** les acteurs de l'estampe : artistes plasticiens, graveurs, lithographes, sérigraphes, galeristes, musées, imprimeurs de l'estampe, collectionneurs d'estampes, etc. Tous ont à cœur de mettre l'estampe en valeur auprès du public, et particulièrement ce jour-là !

Comment s'organiser ?

Seul ou collectivement, chaque participant à la fête conçoit son propre événement comme il l'entend. Il fait les démarches nécessaires auprès des lieux pressentis, choisit les horaires et les conditions d'accueil du public, il sollicite les moyens d'informations locaux. *(Voir par exemple le dossier des [revues de presse](#) de la fête 2018, utile à toutes les démarches préparatoires auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des institutions et organismes culturels, de partenaires ou de sponsors).*

Comment s'inscrire ?

- Les inscriptions se font **en ligne** sur le site Internet dédié, qui répertorie tous les événements classés par région et par département ainsi que ceux qui auront lieu ailleurs en Europe. **S'inscrire**
- Les événements proposés sont obligatoirement en rapport avec l'estampe.
- Chaque participant, qu'il soit individuel, association, institution, société, etc. remplit précisément le formulaire en ligne et s'acquiesce des frais de participation demandés (voir ci-après).
- Après relecture et validation, l'événement est publié sur le site Internet.

Frais de participation, d'organisation et de communication

Afin que le retentissement de la Fête de l'estampe soit le plus fort et les événements visibles par le plus grand nombre, Manifestampe met en œuvre d'importants moyens pour la gestion des inscriptions (via un site internet dédié), la communication nationale (auprès de la presse écrite, internet, TV, radios), la création et l'envoi de supports de communication (affiches, flyers, dépliants papier de tous les événements), un suivi de votre événement sur le site de la Fête de l'estampe, une communication sur les réseaux sociaux très active, des encarts publicitaires dans la presse nationale et spécialisée et les services d'une attachée de presse.

Une participation à l'ensemble de ces frais est demandée aux participants, comme suit :

- **20 €** de frais de participation sont à régler à l'inscription, soit en ligne par carte bancaire ou Paypal (avec reçu automatique par courriel), soit par chèque.
- les membres de Manifestampe à jour de leur cotisation bénéficient d'une remise et paient **15 €**. Cette somme à régler à l'inscription, soit en ligne par carte bancaire ou Paypal (avec reçu automatique par courriel), soit par chèque.
- Si vous souhaitez recevoir une facture les frais de participation s'élèvent à **45 €**
- Si vous êtes un établissement public et que vous réglez par mandat administratif : remplissez le formulaire et écrivez-nous par courriel pour préciser vos besoins en matière de facture pour le règlement. Votre événement est mis en ligne au plus vite une fois les questions administratives réglées.
- > Les règlements par chèque, libellés à l'ordre de Manifestampe, sont à envoyer à Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe, 5 rue Pierre Sémard 75009 Paris.
- > Les frais de participation ne sont pas remboursables.

La communication

- Manifestampe communique et promeut la Fête de l'estampe par son site Internet www.manifestampe.org, le site Internet dédié www.fetedelestampe.fr, sa présence sur les réseaux sociaux, etc. Elle s'occupe aussi d'avertir les grands médias d'informations nationaux (presse écrite, TV et radio) ainsi que la presse spécialisée. Il importe que les participants fassent le nécessaire pour promouvoir leurs événements auprès des médias d'informations locaux, départementaux ou régionaux.

- Afin de mettre en exergue des événements nouveaux ou exceptionnels, Manifestampe sélectionne, au fur et à mesure des inscriptions, des événements qui serviront à une dizaine d'**articles Focus** publiés chaque semaine de mars à mai 2020 sur la page d'accueil du site Internet.

- Début mai, les participants reçoivent par voie postale des documents de communication Fête de l'estampe : affiches Fête de l'estampe, des flyers et stickers, destinés à la promotion de leurs événements.

- Le site Internet de la Fête de l'estampe permet d'éditer la liste des événements par région. En outre, y sera disponible courant mai 2020 un **dépliant-programme 4 volets** avec tous les événements classés par régions et départements. **Ne pourront figurer dans ce document que les événements inscrits sur le site de la fête avant le 5 avril 2020.**

- Chaque participant assume la responsabilité des informations mentionnées dans le formulaire d'inscription et autorise leur diffusion par Manifestampe. **En ce qui concerne les visuels** que vous nous adressez : affiches, expositions, œuvres... n'oubliez pas d'obtenir l'accord des personnes présentes sur les clichés et surtout de nous adresser en même temps que les visuels, les crédits photos pour chaque cliché, il en va de votre responsabilité. L'envoi de ces documents signifie que vous autorisez Manifestampe à utiliser et diffuser librement ces documents visuels liés aux événements proposés.

- Le logo de Manifestampe et celui de la Fête de l'estampe doivent figurer obligatoirement sur les documents de communication des participants.

- En cas d'annulation d'un événement, Manifestampe ne peut être tenue pour responsable.

Contacts

Fête de l'estampe :

Site Internet : <http://fetedelestampe.fr> - Courriel : fetedelestampe@manifestampe.org

Manifestampe - Fédération nationale de l'estampe

Siège social : 5 rue Pierre Séward 75009 Paris

Site Internet : www.manifestampe.org Courriel : contact@manifestampe.org

[S'inscrire](#)

La Fête de l'estampe est organisée par





RULES

8th FÊTE DE L'ESTAMPE: 26th May, 2020

Online registration **until 5th April, 2020** to guarantee inclusion in the edited program

La Fête de l'estampe

Since 2013, Manifestampe, the French printmakers' federation, organizes the annual "Fête de l'estampe" (Printmaking festival). Next edition will take place in May 2020.

Over the years, the success of this festival has made it an unmissable event in the cultural calendar. La Fête de l'estampe provides a festive opportunity for many to discover this rich art that includes lithography, engraving, serigraphy, artists' books and even digital prints. Exhibitions, outdoor studios, training sessions, open studios, conferences, performances, auctions, giant prints,... are organised in many regions around May 26th, 2020, for one day, or longer in some areas.

Where?

Anywhere : in artists' studios, art galleries, in the street, in libraries, gardens, museums, schools, art schools ... all initiatives are welcome.

When?

On Tuesday, May 26th, 2020. Events may also be organised to last several days or weeks, providing it is open at least one day between the date of 15th and the 31st May, 2020.

Who?

La Fête de l'estampe is dedicated to anyone involved in printmaking: artists, engravers, lithographers, serigraphers, museums, printers, gallery owners, collectors, artists' associations...

How?

Alone or as part of a group, organisers create their own event as they wish, choosing the venue and opening hours, and taking responsibility for advertising and contacting the media.

How to register?

Online registration only on the dedicated website www.fetedelestampe.fr . Special form for a European event outside France: **[register now](#)** . On this website, all events will be listed for each region and each country.

The events must be related to printmaking.

Entry fees: 20 euros (payment online) or 45 euros if you require an invoice. If you are a member of Manifestampe, the fees are 15 € instead of 20 €. Entry fees are not refundable. The event will be published online once payment has been made and the registration validated.

« Manifestampe » and « Fête de l'estampe » logos will be inserted on communication documents about each event. Organisers are responsible for the information about their event. By providing this information, organisers authorise Manifestampe to publish this information on its websites for publicity purposes. Organisers furthermore authorise the use of photographs from their events for publicity purposes related to "Fête de l'estampe". If an organiser cancels an event, Manifestampe will not be held responsible. With regard to the visuals you send us: posters, exhibitions, works... do not forget to obtain the agreement of the people present on the pictures and especially to send us at the same time as the visuals, the photo credits for each photograph, it is your responsibility. Sending these documents means that you authorize Manifestampe to freely use and distribute these visual documents related to the proposed events

Fees

Entry fees: 20 euros (payment online) or 45 euros if you require an invoice. If you are a member of Manifestampe, the fees are 15 €. Entry fees are not refundable.

The event will be published online once payment has been made and registration validated.

Communication

Manifestampe promotes the events on its dedicated website www.fetedelestampe.fr . Organisers are responsible for promoting their events in the regions where their events are to be held.

In early May, each organiser will receive posters, flyers and a printed list of the events as well as stickers for the communication.

Organisers are responsible for the accuracy of the information provided in the application form. Manifestampe reserves the right to share this information as well as any photographs from the events organised.

The Manifestampe and Fête de l'estampe logos are registered trademarks. They must be printed on the documents related to each event.

Contacts

Fête de l'estampe :

Website: <http://fetedelestampe.fr> - Email: fetedelestampe@manifestampe.org

Manifestampe - Fédération nationale de l'estampe

Head office: 5 rue Pierre Sémard 75009 Paris - France

Site Internet: <http://manifestampe.org> - Courriel : contact@manifestampe.org

[Register now](#)

